



CCFD TERRE SOLIDAIRE



L'ESSENTIEL 2024

CONSTRUIRE UNE TERRE DE SOLIDARITÉ
FOCUS SUR NOTRE ACTIVITÉ,
NOS RESSOURCES, NOS DÉPENSES

Issiaka Zoungrana dans sa parcelle du village de Logboayo, à l'est de la Côte d'Ivoire. Il est soutenu par notre partenaire ASAPSU pour fixer le régime foncier des exploitations.

©Gwenn Dubourthoumieu / CCFD-Terre Solidaire



**DANS UN MONDE
EN CRISE, ESPÉRER
CONTRE TOUTE
ESPÉRANCE⁽¹⁾**

Dans un monde secoué par les crises et la montée des populismes, il serait facile de céder au découragement. Pourtant, c'est précisément lorsque l'Espérance semble absente qu'elle peut renaître. Fidèle à son identité chrétienne et à l'enseignement social de l'Église, le CCFD-Terre Solidaire affirme que la solidarité internationale est une réponse essentielle aux défis actuels.

En 2024, malgré les conflits, les tensions politiques et économiques, notre engagement n'a pas faibli, au contraire. Face aux épreuves, nous avons tenu bon, poursuivant notre mission : lutter contre toutes

les formes d'injustice, à commencer par celle de souffrir de la faim. Nos nombreuses actions sur le terrain menées avec nos organisations partenaires, nos temps forts de plaidoyer, la formidable mobilisation de nos bénévoles, ont permis de renforcer notre soutien en faveur des plus vulnérables, porté par l'élan collectif de ceux qui croient en un monde plus juste.

L'Espérance s'est incarnée dans les projets portés avec nos partenaires du monde entier, dans les réseaux de solidarité tissés patiemment, dans l'engagement des bénévoles, des salariés et des donateurs tels que vous.

À travers le Jubilé « Pèlerin d'Espérance » lancé en décembre dernier, le Pape François nous a invités à voir les signes

d'un avenir meilleur et à croire en la force de la justice sociale. Son appel continue de résonner aujourd'hui plus que jamais. En hommage à cet élan qu'il a su insuffler, le CCFD-Terre Solidaire, avec chacune de vous, poursuivra avec enthousiasme ses engagements et tiendra bon dans la tempête, en continuant à porter haut les couleurs de notre association.

Merci à tous, chers donateurs, pour votre générosité, qui permet de soutenir nos partenaires aux quatre coins du monde.

Merci pour votre engagement, qui donne force et sens à nos actions. Merci pour votre foi en la solidarité, qui fait grandir l'Espérance.

Virginie Amieux,
Présidente du CCFD-Terre Solidaire

(1) « Espérer contre toute espérance » (Romains, 4,18).

Photo de Virginie Amieux : © Sacha Lenormand/CCFD-Terre Solidaire

L'ORGANISATION

ONG française de solidarité internationale et de développement, le CCFD-Terre Solidaire agit depuis plus de 60 ans aux côtés de celles et ceux qui luttent quotidiennement contre toutes les causes de la faim et qui font face aux injustices du modèle de développement actuel.

3 LEVIERS D'ACTION COMPLÉMENTAIRES

Pour une synergie au service de la solidarité internationale et de la transformation sociale.

LÀ-BAS LE PARTENARIAT INTERNATIONAL



Nous soutenons des organisations partenaires locales afin qu'elles puissent réaliser elles-mêmes leurs projets de développement. Car ce sont elles qui détiennent les solutions adaptées aux réalités de leurs territoires.

ICI LA MOBILISATION CITOYENNE



Nous sensibilisons l'opinion publique et dénonçons les inégalités mondiales.

LE PLAIDOYER



Nous interpellons les décideurs politiques pour obtenir des règles plus justes au niveau local, national et international.

NOS CHAMPS D'ACTION

PAIX ET VIVRE ENSEMBLE

Nous soutenons les artisans et artisanes de la paix qui agissent à travers le monde pour construire une culture de la paix qui soit durable et inclusive.

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Nous menons des actions avec nos partenaires pour promouvoir des systèmes agricoles et alimentaires sains, équitables, respectueux des droits humains et de notre environnement.

JUSTICE ÉCONOMIQUE

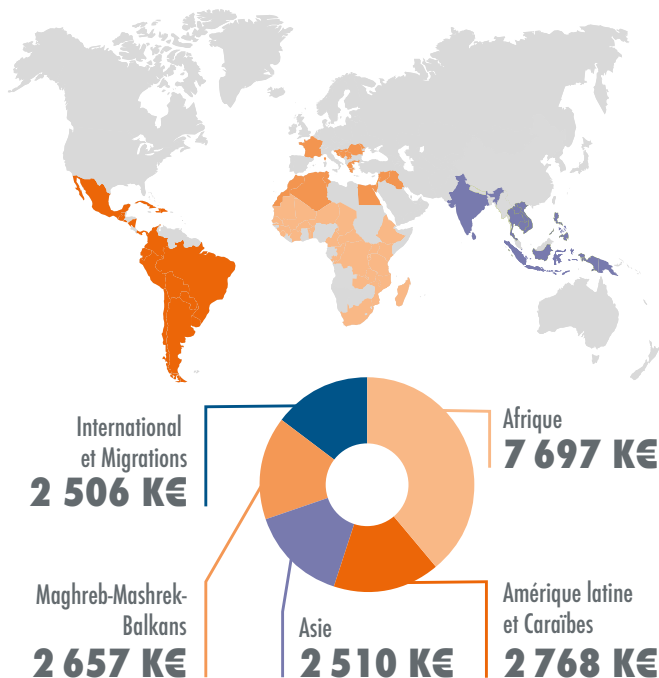
Nous plaçons pour des lois et des politiques publiques qui permettent un juste partage des richesses et qui protègent les droits fondamentaux et l'environnement.

MIGRATIONS INTERNATIONALES

Nous militons pour la mise en place de politiques respectueuses des droits des personnes migrantes et de la liberté de circulation.

FINANCEMENT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers d'euros)



TOTAL : 18 138 K€

Montants correspondant aux financements des partenaires du CCFD-Terre Solidaire, hors frais d'accompagnement.

PART DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

79,5 %

Part de la générosité du public ⁽¹⁾ dans les ressources du CCFD-Terre Solidaire (hors utilisation de fonds dédiés des années antérieures et reprise de provisions). (82 % en 2023).

75,3 %

Part de la générosité des donateurs ⁽¹⁾ affectée directement aux missions sociales (76,4 % en 2023).

(1) hors contributions volontaires en nature

RÉPARTITION DES INTERVENANTS

680
projets ⁽²⁾

530
organisations
partenaires dans
le monde ⁽²⁾

69
pays du Sud et de l'Est ⁽²⁾

3,589
millions de bénéficiaires
directs

7 826
bénévoles

20 401
sympathisants

182
salarié.e.s et aucun.e
expatrié.e

(2) Ces chiffres incluent les données de la SIDI, créé par le CCFD-Terre Solidaire en 1983, qui a soutenu financièrement et techniquement 127 partenaires dans 33 pays dont 10 où le CCFD-Terre Solidaire n'intervient pas (Burkina Faso, Equateur, Kenya, Kosovo, Malawi, Moldavie, Ouganda, Sierra Leone, Tanzanie, Zambie).

2024, TEMPS FORTS DES MISSIONS SOCIALES

Partenariat international,
mobilisation citoyenne
et plaidoyer



**PARTENARIAT
INTERNATIONAL**

RÉTROSPECTIVE 2024

L'année 2024 a été marquée par un contexte qui se durcit à travers le monde et qui devient de plus en plus contraint et criminalisant pour nos partenaires, les défenseurs des droits et les sociétés civiles :

- multiplication et aggravation des crises et conflits : crise en Haïti, guerre à Gaza, au sud Liban, dans le Nord Kivu, pour ne citer que ceux-là,
- multiplication massive des pratiques extractivistes, entraînant des expropriations, des déplacements forcés de populations par les multinationales...
- une situation migratoire exacerbée avec une année particulièrement meurtrière autour des frontières de l'Europe et des nouvelles frontières externalisées, mais également au Sahel, en Amérique Centrale et au Mexique.

Face à ces défis, nos partenaires sont de véritables lanternes d'espérance. Leurs combats, en dépit du contexte et des risques encourus, révèlent un engagement toujours plus fort pour construire un monde plus juste, plus solidaire et durable. Grâce à leurs mobilisations, ils nous ramènent



Vero, membre de FARM (Femmes en action rurale à Madagascar), avec les élèves lors d'une formation agroécologique sur le compost liquide.

©Roberta VALERIO/CCFD-Terre Solidaire

à l'essentiel en agissant à la reconstruction d'un théâtre au Caire, en soutenant le dialogue interreligieux au Tchad, ou bien en renforçant la souveraineté alimentaire grâce à notre programme TAPSA qui a permis de réunir cette année une trentaine de nos partenaires et plusieurs bénévoles lors des Rencontres Internationales sur les Semences Paysannes. Nous avons pu poursuivre notre programme FACE pour soutenir toujours davantage d'initiatives d'organisations féministes face au changement climatique. Et bien sûr, fidèles à notre ADN, nous avons continué à organiser des rencontres, des échanges (par exemple entre partenaires

migrations du Mexique et de France), des immersions et des regards croisés comme à l'occasion du 8 mars sur le patriarcat.

Les attaques à toutes formes de solidarité, notamment avec la baisse des financements publics ainsi que le désintérêt croissant de l'autre et de l'ailleurs sont une sonnette d'alarme qui doivent nous inciter à redoubler d'effort pour soutenir les sociétés civiles et les combats de nos partenaires, et éveiller les consciences car ici nous n'arriverons à rien sans prendre soin de là-bas.

TEMPS FORTS

Participation aux Rencontres Internationales sur les Semences Paysannes dans les Alpes Maritimes. 19 partenaires du CCFD-Terre Solidaire étaient présents et cela a été l'occasion de formidables échanges.

Soutien aux populations à Gaza dans 3 camps situés à Khan Younes et Mawasi avec notre partenaire Culture et Pensée libre, qui a notamment permis le déploiement de 12 points éducatifs pour plus de 5 000 enfants et adolescents.

Lancement de la 2^{ème} phase du programme Redressement Economique et Social Inclusif du Lac Tchad (RESILAC) pour poursuivre notre action Paix et Vivre Ensemble autour du Lac Tchad.



MOBILISATION CITOYENNE

CITOYENS ENGAGÉS, TERRITOIRE MOBILISÉ

Notre action en 2024 s'est résolument tournée vers l'externe, pour faire du CCFD-Terre Solidaire un acteur de transformation sociale en France, en solidarité avec nos partenaires du Sud. Pour sensibiliser le grand public aux défis relevés par ces partenaires, le réseau de bénévoles animé par les équipes salariées a organisé près de **3 000 actions de mobilisation citoyenne, en direction de plus de 130 000 personnes.** Cette année, outre la souveraineté alimentaire qui est toujours la thématique la plus plébiscitée par le réseau pour mener ses actions, c'est la thématique de la Justice Économique qui a irrigué les manifestations, animations, interventions d'ECSI (Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale) et autres, organisées par les bénévoles partout sur le territoire national. **Le lancement de la grande campagne de changement contre les abus des multinationales** a incité les équipes à se mobiliser, et



Le Caravan'Tour Aquitaine sensibilise à l'agroécologie paysanne et solidaire en se déplaçant sur tout le territoire.

©CCFD-Terre Solidaire

les nombreuses formations proposées, en ligne et en présentiel, leur ont permis d'acquérir ou de consolider des connaissances sur les combats de l'association. **L'actualité politique française et internationale, que ce soient les élections européennes, le conflit en Israël Palestine, la crise agricole, etc. a suscité indignation et envie d'agir parmi nos bénévoles,** qu'ils le soient depuis longtemps ou qu'ils viennent de nous rejoindre. Ils et elles s'engagent dans des actions de plaidoyer local et manifestent leur attachement à l'engagement de la France à soutenir le développement. Par ailleurs, les équipes ont mis en 2024 un effort particulier dans l'accompagnement du réseau à diversifier les ressources financières, avec notamment le poste de Chargé de développement des ressources financières territoriales. La valorisation du bénévolat permet d'ailleurs de montrer que le temps investi par le réseau représente 14,2 M€.

TEMPS FORTS

Le lancement de la campagne « Abus des multinationales, on devrait tous pouvoir dire non » pour défendre le droit des populations à décider de leur avenir, protéger leurs territoires et construire un monde plus juste et durable.

Le Caravan'Tour, porté par la région Aquitaine, a sillonné la France pour sensibiliser à l'agroécologie paysanne et solidaire.

L'Agora de la Paix et du Vivre Ensemble à Lourdes, pour fêter les 30 ans de l'Espace Rencontre du CCFD-Terre Solidaire.



LA SIDI, UN INVESTISSEUR SOLIDAIRE ET PATIENT

Créée en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire, la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) est une société pionnière de la finance solidaire en France. Depuis plus de 40 ans, elle finance et accompagne des acteurs économiques locaux en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables, notamment en milieu rural.

Grâce à ses ressources solidaires et de long terme apportées par ses actionnaires, la SIDI propose une offre complète de services adaptés aux besoins de ses partenaires. Elle met ainsi en œuvre une offre de financements (capital, dette, garantie), d'accompagnement (assistance technique, coaching...) et participe activement à la gou-

vernance des organisations partenaires en vue d'améliorer leurs pratiques sociales et environnementales.

Durant l'année 2024, la SIDI a mené, en direct ou via sa fondation ACTES, sous égide de la Fondation Terre-Solidaire, près de 65 missions d'accompagnement de ses partenaires ainsi que 24 projets d'assistance technique, sur des thématiques de renforcement de leur performance sociale et environnementale, de gouvernance, d'autonomisation, etc. Un des temps forts de l'année a été le séminaire dédié au renforcement des pratiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) organisé conjointement par les équipes de la SIDI et sa filiale en Afrique de l'Est Soluti Finance. Le séminaire a réuni une cinquantaine de personnes représentant 23 institutions de microfinance partenaires de Soluti autour de cet objectif : faire de l'ESG un levier pour permettre à la microfinance de remplir concrètement sa mission en faveur des plus fragiles.

La SIDI finance 127 partenaires, dont 21 nouveaux partenaires pour l'année 2024 : des organisations de producteurs comme des institutions de microfinance. Au total en fin d'année, le portefeuille consolidé de la SIDI s'élève à 56 millions d'euros (soit une augmentation de 24 % par rapport à 2023). Le CCFD-Terre Solidaire détient fin 2024 près de 7,8 % du capital de la SIDI, pour un montant de 2,75 millions d'euros. Le CCFD-Terre Solidaire, par son statut de Commandité de la SIDI, est un acteur déterminant et engagé de sa gouvernance, et veille en particulier au respect de sa mission sociale. Chaque année, il contribue également à la mission d'accompagnement de la SIDI : il y a consacré 640 000 euros en 2024, participant à la structuration et la pérennisation des 127 partenaires de la SIDI.

L'ensemble des activités et des comptes de la SIDI est consultable sur son site :

www.sidi.fr



PLAIDOYER

UNE ANNÉE POLITIQUE, UNE ANNÉE CHAOTIQUE

Le CCFD-Terre Solidaire, l'Institut Veblen et le collectif de juristes experts Intérêt à Agir, ont **saisi le Conseil d'État pour que la législation européenne et française soit respectée : aucun pesticide interdit d'usage sur notre sol ne doit être exporté dans les pays du Sud**. Une pétition est lancée pour obtenir la suspension des exportations en attendant la décision de la juridiction.

Nous avons pris une part active dans **l'adoption de la directive sur le devoir de vigilance des entreprises** en portant la voix des communautés avec lesquelles nous sommes en contact dans le monde et en demandant une meilleure prise en compte de leur consentement. La directive sera menacée fin 2024.

Nous avons déposé un recours devant le tribunal administratif de Paris pour **obtenir des informations sur l'affectation concrète de millions d'euros que la France s'est engagée à verser à la Tunisie pour l'appuyer dans le contrôle des personnes migrantes** sur fond de xénophobie et de violations des droits humains par les autorités tunisiennes.

Nous avons, avec d'autres acteurs européens, lancé une **pétition pour exiger la suspension de l'accord d'association UE-Israël** comme moyen de pression pour mettre fin à la guerre à Gaza, obtenir un processus de paix véritable qui puisse répondre aux causes profondes de la question israélo-palestinienne et garantir le droit à l'autodétermination du peuple palestinien.

Avec nos alliés européens et internationaux, nous sommes restés mobilisés pour que les Nations Unies ouvrent un nouveau processus de négociation visant la mise en place d'ici 2027 d'une **nouvelle convention internationale sur la fiscalité**. Cette convention, fortement portée par les pays africains, pourrait révolutionner le système fiscal international.

Nous avons pris la décision en 2024 de **ré-investir le dossier de la dette** à un moment où les pays du Sud font face à une nouvelle crise massive de surendettement. Près de la moitié de leurs dépenses publiques est consacrée au remboursement des dettes, empêchant de mobiliser les ressources nécessaires pour investir dans l'éducation, la santé, l'agriculture ou la lutte contre la crise climatique.

Enfin, nous avons publié un *Manifeste pour l'Assemblée nationale* destiné à informer les nouveaux parlementaires des sujets internationaux sur lesquels ils peuvent agir.

TEMPS FORTS

Audition par une commission d'enquête parlementaire sur la perte de souveraineté alimentaire de la France à l'Assemblée nationale en mai.

Adoption de la directive européenne sur le devoir de vigilance couronnant plus de 5 années de travail intense pour convaincre les États, la Commission européenne et le Parlement européen de se doter d'un cadre contraignant pour responsabiliser les sociétés sur les conséquences et impacts humains et environnementaux de leur activité.

Lancement du processus pour l'organisation de la 4^{ème} conférence sur le financement du développement pour répondre aux besoins de financement des pays du Sud et en particulier s'attaquer à la crise du surendettement.



L'association a participé aux débats sur les grandes questions liées à la sécurité alimentaire dans le monde lors de la 37^{ème} session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale à Rome, au siège de la FAO, en octobre.

©CCFD-Terre Solidaire



ONG de solidarité internationale, le CCFD-Terre Solidaire est agréé par le Comité de la charte du Don en Confiance : un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Il donne son agrément aux organisations qui respectent des règles déontologiques garantissant le bon fonctionnement statutaire, la rigueur de gestion, la qualité de communication et des actions de collecte

de fonds ainsi que la transparence financière concernant l'utilisation des fonds issus de la générosité du public.

L'intégralité du rapport financier est accessible sur ccfd-terresolidaire.org. Il a été contrôlé et certifié par un cabinet de commissaires aux comptes (Deloitte).

Reportage de notre organisation partenaire palestinienne Filastiniyat sur le camp de Khan Younès dans la bande de Gaza..

©Nour Arafa / CCFD-Terre Solidaire

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE NOS COMPTES

Le CCFD-Terre Solidaire produit ses comptes conformément au règlement N° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Les règles d'affectation et de répartition des coûts, dans le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) et dans le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER), ont été validées par le Conseil d'Administration le 31 janvier 2025. Ces règles d'affectation ainsi que les données présentées ici sont détaillées dans le rapport financier consultable sur le site du CCFD-Terre Solidaire.

UTILISATION DE LA GÉNÉROSITÉ

L'engagement du CCFD-Terre Solidaire est le fruit de l'action conjointe des organisations partenaires, des bénévoles, des sympathisants et des salariés, avec le soutien des donateurs.

À la générosité des donateurs (35 628 K€ en 2024), s'ajoute celle des bénévoles et des sympathisants, qui offrent leur temps et leurs compétences pour la construction d'une Terre plus Solidaire.

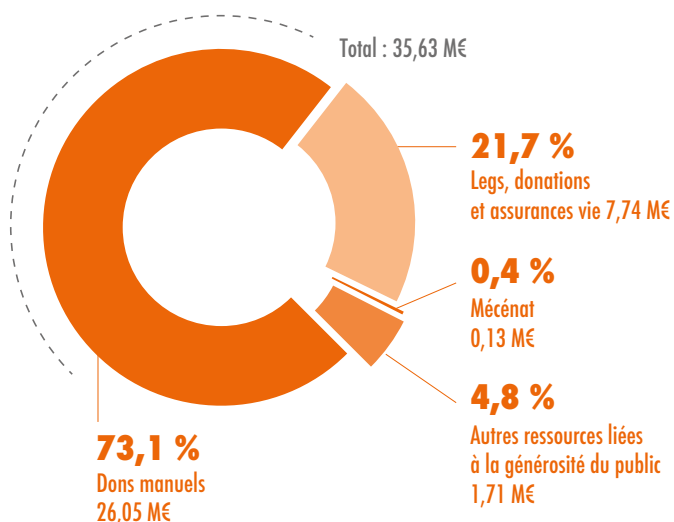
Cet engagement bénévole se situe à tous les niveaux de l'activité de l'association. S'il est prioritairement dirigé vers la mobilisation citoyenne et vers le soutien aux campagnes de plaidoyer dans toute la France, il assure également une partie de la collecte et du traitement des dons, ainsi que la participation à divers groupes de travail et de réflexion.

En 2024, on dénombre 7 826 bénévoles ayant offert 86 158 jours, soit l'équivalent de 418 « équivalents temps plein » pour assurer la mission du CCFD-Terre Solidaire dans les territoires et au siège. Ce temps valorisé à une, deux ou trois fois le taux horaire chargé du SMIC, selon le type de responsabilité, représente un montant total de 14 187 K€.

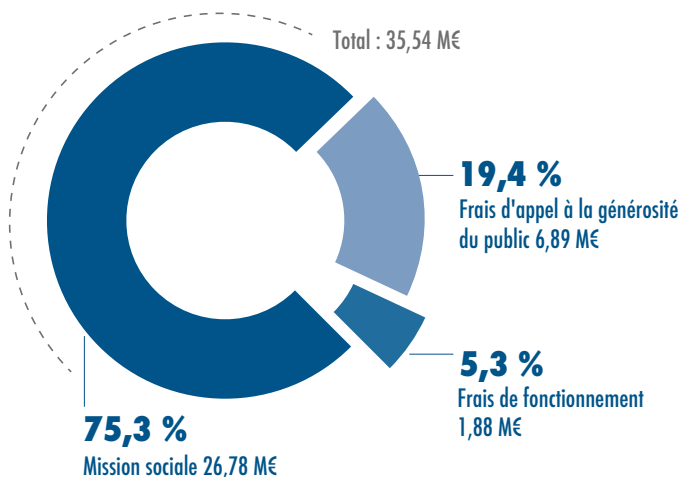
En 2024, 2 191 K€ de prestations en nature ont été offertes par des prestataires de la direction de la communication et de l'information, permettant ainsi à l'association de bénéficier d'espaces gracieux et de contributions en nature.

La générosité des donateurs, des bénévoles, des sympathisants et des prestataires représente donc un montant total de **52 378 K€ de ressources globales en 2024** (y compris variation de fonds dédiés issus de la générosité).

RESSOURCES FINANCIÈRES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC



EMPLOI DES FONDS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC



COMPTE DE RÉSULTATS PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) montants en K€, chiffres arrondis à l'unité.

PRODUITS PAR ORIGINE	2024		2023	
	TOTAL	Dont générosité*	TOTAL	Dont générosité*
PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ*	35 628	35 628	33 631	33 631
Dons	26 046	26 046	26 107	26 107
Legs, assurances vie et donations	7 742	7 742	6 437	6 437
Mécénat	127	127	121	121
Autres produits liés à la générosité*	1 713	1 713	966	966
PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ*	3 590		2 013	
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 580		5 370	
REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	539		1 276	
UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	852	852	559	559
TOTAL	46 189	36 480	42 849	34 190

* Générosité du public.

1. Les produits liés à la générosité du public s'élèvent à 35 628 K€ en 2024, en augmentation de 5,9 % par rapport à 2023.

Cette variation s'explique principalement par :

- Une augmentation des legs, assurances vie et donations de 20,3 % (montant total des libéralités 7 742 K€)
- Une augmentation des dons issus des produits de l'Épargne Solidaire de 80,4 % due à une situation encore plus favorable des marchés financiers (montant total des produits de l'Épargne Solidaire 1 687 K€)

La part des produits liés à la générosité du public sur la globalité des ressources de l'exercice (hors utilisation des fonds dédiés et reprises sur provisions) passe de 82 % en 2023 à 79,5 % en 2024. Cette variation s'explique principalement par une hausse conséquente des produits non liés à la générosité du public dans le total des ressources. Les produits non liés à la générosité du public s'élèvent à 3 590 K€.

Les contributions financières sans contrepartie (1 905 K€ en 2024) rassemblent les subventions reçues de fondations ou d'autres associations et organismes (y compris 1 061 K€ à destination de la SIDI).

Les autres produits non liés à la générosité du public (1 685 K€ en 2024) correspondent aux revenus des abonnements, de la vente de produits solidaires, de couverture de divers frais et des produits financiers.

2. Les produits des subventions et autres concours publics (5 580 K€ en 2024) sont en hausse de 210 K€ (+3,9 %) par rapport à 2023.

CHARGES PAR DESTINATION	2024		2023	
	TOTAL	Dont générosité*	TOTAL	Dont générosité*
MISSIONS SOCIALES	35 159	26 781	31 789	25 256
Partenariat International	24 632		21 872	
Mobilisation citoyenne	9 408		8 768	
Plaidoyer	1 119		1 149	
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 886	6 886	6 755	6 755
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 233	1 877	3 185	1 028
DOTATION AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1		0	
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	480	480	574	574
TOTAL	45 759	36 023	42 304	33 614
EXCÉDENT OU (DÉFICIT)	429	457	546	577

• 76,8 % des charges sont consacrées aux missions sociales (75,1 % en 2023)

Le montant des dépenses d'appui aux partenaires s'élève à 24 632 K€ en 2024 (+12,6 % vs 2023, y compris transfert d'une subvention de 1 061 K€ pour la SIDI). Cela représente 53,8 % des dépenses de l'année.

Le CCFD-Terre Solidaire contribue régulièrement à la mission d'accompagnement de la SIDI, pour la microfinance, à hauteur de 784 K€ en 2024. Par ailleurs, des locaux sont mis gracieusement à disposition de la SIDI, pour une valeur d'usage d'un montant estimé à 230 K€.

La mission de mobilisation citoyenne représente 20,6 % des dépenses, englobant les actions du réseau, les campagnes de mobilisation, la formation, tous les coûts associés à la présence sur le territoire français et les coûts des salariés. Les dépenses liées à la mobilisation citoyenne s'élèvent à 9 408 K€, en hausse de 7,3 % par rapport à 2023.

Le plaidoyer vise à interpeller les décideuses et décideurs politiques pour obtenir des règles plus justes au niveau local, national et international. Les dépenses de plaidoyer ont légèrement diminué en 2024. Elles s'élèvent à 1 119 K€, soit -2,6 % par rapport à 2023.

• 15 % des charges sont consacrées aux frais de recherche de fonds (16 % en 2023)

Les frais d'appel à la générosité du public s'élèvent à 6 886 K€ et sont en augmentation (+1,9 %) par rapport à 2023. Rapportés aux produits liés à la générosité du public, cela représente 19,4 %. Ils permettent à l'association de faire progresser ses ressources issues de l'appel public à la générosité. Pour 1 € investi dans la recherche de fonds, l'association collecte 5 €.

• 7,1 % des charges sont affectées aux frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement (3 233 K€) sont en légère hausse de 1,5 % par rapport à 2023. Ils regroupent les dépenses de communication institutionnelle, de support de l'activité ainsi que les coûts associés de la gouvernance, des directions des ressources humaines, de l'administration et des finances.

• Enfin le report en fonds dédiés représente 1 % des charges de l'exercice (1,4 % en 2023)

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat d'exploitation de l'association reste déficitaire en 2024 (- 379 k€), la hausse des ressources ne permettant pas de compenser l'augmentation de l'activité de l'association (notamment la hausse des aides financières et de l'appui aux partenaires).

En raison d'une reprise de provision pour moins-value latente, l'association dégage un résultat financier positif de 732 K€, qui avec les éléments du résultat exceptionnel, porte le résultat 2024 de l'association à un excédent de 429 K€.

BILAN 2024

ACTIF	2024	2023	PASSIF	2024	2023
Immobilisation incorporelles	363	330	Fonds propres avec et sans droit de reprise	7 562	7 562
Immobilisations corporelles	7 175	6 735	Réserves	21 471	20 895
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 711	3 547	Autres fonds propres	1 563	1 563
Immobilisations financières	2 881	2 813	Report à nouveau	2 717	2 748
			Excédent ou (déficit)	429	546
ACTIF IMMOBILISÉ	13 130	13 424	FONDS PROPRES	33 742	33 314
Créances d'exploitation	5 077	7 379	Fonds dédiés et fonds reportés	4 768	6 548
Créances reçues par legs ou donation	1 988	3 117	<i>dont fonds reportés aux legs ou donations</i>	<i>3 733</i>	<i>5 141</i>
VMP et disponibilités	35 056	37 150	Provisions pour risques et charges	503	535
			Dettes diverses	9 449	10 697
Charges constatées d'avance	615	383	Produits constatés d'avance	7 404	10 359
ACTIF CIRCULANT	42 737	48 029	DETTES ET AUTRES PASSIFS	22 124	28 139
TOTAL ACTIF	55 867	61 453	TOTAL PASSIF	55 867	61 453

Le bilan est la photographie au 31 décembre 2024 de la situation patrimoniale et financière de CCFD-Terre Solidaire.

5 % de l'actif est au service de la mission sociale, puisqu'il est investi directement auprès d'organisations partenaires et alliées du CCFD-Terre Solidaire. La majorité de cet actif est engagé auprès de la SIDI, dédiée à la finance solidaire, sous forme de participation au capital ou de garantie.

Les immobilisations pour immeubles, logiciels, ordinateurs et serveurs (soit 13 % de l'actif) sont des investissements garantissant la pérennisation des nos activités de solidarité internationale.

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement, représentant 63 % de l'actif, sont les moyens financiers nécessaires au travail quotidien de l'association. Leur rôle est aussi de permettre d'assurer la pérennité de l'asso-

ciation en cas de crise, ainsi que d'apporter une garantie à nos partenaires sur des actions pluriannuelles.

Les produits constatés d'avance (13 % du passif) correspondent à la part des financements pluriannuels perçus en 2024, et dont les dépenses seront engagées à partir de 2025.



GRÂCE À VOTRE GÉNÉROSITÉ, NOUS AGISSONS CONTRE LES CAUSES STRUCTURELLES DE LA FAIM

L'année 2024 a été marquée par une relative stabilité de la générosité du public grâce au développement des prélèvements automatiques, à une année positive en termes de libéralités (legs, donations et assurances-vie) et aux dons issus de l'épargne solidaire. La générosité du public qui représente près de 80 % de nos ressources nous permet de continuer nos activités malgré une diminution des aides publiques.

Toutefois nous devons être réalistes dans nos ambitions dans un monde qui a de plus en plus besoin de notre soutien. Nous devons rester vigilants à un équilibre entre nos recettes et nos actions. En effet l'exer-

cice 2024 se traduit par un léger déficit d'exploitation.

Notre niveau de réserves, conjugué à une relative indépendance vis-à-vis des financements publics, nous offre aujourd'hui une certaine marge de manœuvre pour maintenir nos actions et ce, grâce à la générosité de chacun d'entre vous. Les missions sociales représentent plus de 77 % de notre budget et 55 % des dépenses sont orientés vers le partenariat international.

Nous limitons au maximum nos coûts de fonctionnement et nous devons consacrer une part relative de notre budget global à la

recherche de fonds afin de continuer à assurer notre indépendance et notre stabilité financière sur le long terme.

Dans un contexte international de plus en plus difficile et complexe, où la solidarité a de moins en moins de place, le CCFD-Terre Solidaire peut grâce à vous et à votre générosité continuer d'agir contre la faim et toutes les formes d'injustice dans 69 pays.

Pour 2025 nous comptons de nouveau sur vous, merci pour votre générosité et votre engagement.

Patrice Leloup, Trésorier national



TERRE SOLIDAIRE

POUR ENGAGER OU POURSUIVRE LE DIALOGUE, RETROUVEZ-NOUS SUR : [CCFD-TERRESOLIDAIRE.ORG](https://www.ccfid-terresolidaire.org)

Suivez notre actualité

